

PROCÈS-VERBAL DE LA **SÉANCE EXTRAORDINAIRE** DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE, TENUE À L'HÔTEL DE VILLE, 451, BOULEVARD SAINT-JEAN, POINTE-CLAIRE, QUÉBEC, **LE MARDI 13 DÉCEMBRE 2016**, À 19 H 30, APRÈS QU'AVIS DE CONVOCATION FUT TRANSMIS LE VENDREDI 9 DÉCEMBRE 2016.

**PRÉSENTS** : Mesdames les conseillères C. Homan et K. Thorstad-Cullen, ainsi que messieurs les conseillers J. Beaumont, P. Bissonnette, C. Cousineau, A. Iermieri, J-P. Grenier et D. Smith formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Morris Trudeau.

Monsieur Robert-F. Weemaes, directeur général, ainsi que Me Jean-Denis Jacob, directeur des affaires juridiques et greffier sont également présents.

**2016-725**                    **APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur le conseiller Beaumont,  
Appuyé par monsieur le conseiller Cousineau, et unanimement  
**RÉSOLU** : D'approuver l'ordre du jour dressé en regard de la présente séance.

*Monsieur le maire Trudeau fait une déclaration au cours de laquelle il souligne les faits saillants du budget 2017 ainsi que du Programme Triennal des dépenses d'immobilisations. Les faits saillants du budget sont les suivants :*

- *Augmentation des services et croissance du budget limité à 1,2% ;*
- *Le compte de taxes municipales pour une maison unifamiliale moyenne augmentera de 0,83 % en 2017 ;*
- *La valeur d'une maison unifamiliale moyenne sera de 392 000 \$ en 2017 ;*
- *La Ville présente un budget équilibré pour un montant total de 131,9 millions de dollars ;*
- *Le Programme Triennal des dépenses d'immobilisations, pour les années 2017, 2018 et 2019 s'élève à 118 000 000 \$.*

**2016-726**                    **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une question est adressée par monsieur David Tomsons concernant la variation des valeurs de propriétés, suite à des opérations de rezonage et l'effet de telles opérations sur le budget de la Ville.

**2016-727**                    **ADOPTION DU BUDGET 2017 DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Iermieri,  
Appuyé par monsieur le conseiller Smith, et unanimement  
**RÉSOLU** : D'adopter le budget de la Ville de Pointe-Claire pour l'exercice financier 2017, lequel budget s'élève à la somme de 131,9 millions, avec des revenus égaux aux dépenses qui y figurent.

**2016-728**                    **ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2017, 2018 ET 2019**

Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette,  
Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement  
**RÉSOLU** : D'adopter le Programme Triennal des dépenses d'immobilisations de la Ville de Pointe-Claire pour les années 2017, 2018 et 2019, lequel s'élève à la somme de 118 000 000 \$.

**2016-729**                    PUBLICATION – DOCUMENT EXPLICATIF SUR LE BUDGET

RÉSOLU :                    Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen,  
Appuyé par monsieur le conseiller Beaumont, et unanimement  
D'ordonner qu'un document explicatif sur le budget 2017 de la Ville de  
Pointe-Claire et sur le Programme Triennal des dépenses  
d'immobilisations pour les années 2017, 2018 et 2019 soit inséré dans  
le bulletin de nouvelles de la Ville de Pointe-Claire, lequel est diffusé  
gratuitement sur l'ensemble du territoire de la Ville de Pointe-Claire.

**2016-730**                    LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLU :                    Il est proposé par monsieur le conseiller Iermieri,  
Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement  
DE lever la présente séance à 19 h 43.

---

Morris Trudeau, Maire

---

Me Jean-Denis Jacob, Greffier